

Questions contemporaines

ÉDITORIAUX EN PENSÉE COMPLEXE

La pensée complexe telle qu'elle a été développée par Edgar Morin est une manière d'aborder et de traiter les problèmes de la société qui se distingue des méthodes rationnelles classiques et en particulier de la pensée cartésienne avec laquelle nous avons l'habitude de réfléchir, de décomposer et de simplifier un problème au risque de le réduire et d'appliquer des solutions qui, à terme, se révéleront inefficaces.

Parmi ses publications, le bulletin d'information du réseau Reliance en Complexité, retient l'attention d'un lectorat séduit par la pensée morinienne. Cet ouvrage se présente comme un recueil des éditoriaux et vignettes BD publiés sur la période 2019-2022.

Le lecteur y trouvera des réflexions critiques, voire satiriques, sur des sujets d'actualité (allant de l'éducation à l'épistémologie, en passant par l'écologie, l'alimentation, la santé, la recherche scientifique, ou encore la politique) où la pensée complexe offre une perspective d'analyse permettant de faire sens.



Reliance en Complexité (ReCx) est une association loi 1901 associée à la Chaire Unesco - Edgar Morin de l'Université de Montpellier. Groupe transdisciplinaire d'une vingtaine d'experts de la communauté civile et académique, ce réseau vise à diffuser la pensée complexe dans le monde scientifique et professionnel.

Avec les contributions de : Sébastien Abad, Marie-Noëlle Albert, Abdel Aouacheria, Ousama Bouiss, Bernard Garrigues, Stéphane Guilbert, Philippe Giuliani, Nadia Lazzari Dodeler, Yannick Lebtahi, Régis Meissonier, Deborah Nourrit, Roland Pérez, Pascal Roggero, Jérémy Sauvage, Fabienne Serina-Karsky, Nathalie Will.

Collection dirigée par Jean-Paul Chagnollaud, Bruno Péquignot, Denis Rolland

ISBN : 978-2-14-031939-6
17 €



Reliance en Complexité

ÉDITORIAUX EN PENSÉE COMPLEXE

Reliance en Complexité

Questions contemporaines

ÉDITORIAUX EN PENSÉE COMPLEXE



Questions contemporaines



L'Harmattan

Éditoriaux en pensée complexe

Reliance en Complexité

ÉDITORIAUX
EN PENSÉE COMPLEXE

L'Harmattan

L'image de couverture a été générée par le programme *DeepDream* de Google, une intelligence artificielle. A partir d'une image du réseau d'interactions de la protéine *RECX* présente chez la bactérie *Escherichia coli* (dont l'interactome a été reconstruit à l'aide du logiciel *STRING*), l'algorithme *DeepDream* a ajouté une touche artistique au rendu final, en se servant des mots-clés suivants : *complex thinking, complexity*, Edgar Morin, Jean-Louis Le Moigne.

© L'Harmattan, 2023

5-7, rue de l'École-Polytechnique ; 75005 Paris

<http://www.editions-harmattan.fr>

ISBN : 978-2-14-031939-6

EAN : 9782140319396

Sommaire

Introduction <i>par Régis Meissonier</i>	9
Sûr(e) l'Incertitude <i>par Déborah Nourrit & Nathalie Will-Alcaras, décembre 2020</i>	21
La pensée complexe pour tout viatique au XXI ^{ème} siècle <i>par Philippe Giuliani, janvier 2021</i>	25
Pour comprendre la crise mondiale <i>par Roland Pérez, février 2021</i>	31
Cultivons la Pensée complexe ! <i>par Jérémi Sawage, mars 2021</i>	35
L'affaire Dentexia, anatomie d'un scandale <i>par Abdel Aouacheria, avril 2021</i>	43
Pourquoi faut-il en finir avec les problématiques de recherche ? <i>par Régis Meissonier, mai 2021</i>	49
Edgar Morin, une philosophie de l'organisation (de la connaissance) ? <i>par Ousama Bouiss, juin 2021</i>	55
Edgar Morin, un siècle, une éternité à l'échelle humaine <i>par le collectif Reliance en Complexité, juillet – septembre 2021</i>	63
Méthodes quantitatives en management : un colosse aux pieds d'argile <i>par Marie-Noëlle Albert et Nadia Lazzari Dodeler, octobre 2021</i>	71
L'éducation complexe, un concept pour enseigner à vivre <i>par Fabienne Serina-Karsky, novembre 2011</i>	79
Puissance des points de vue croisés <i>par Bernard Garrigues, décembre 2021</i>	85
La démocratie comme manière de penser <i>par Ousama Bouiss, janvier 2022</i>	91
Changement global et systèmes alimentaires : le défi de la rupture et de la complexité <i>par Stéphane Guilbert, février 2022</i>	97
La machine à fabriquer l'Histoire ou l'art des images illusoires : « leurre de vérité » <i>par Yannick Lebtahi, mars 2022</i>	105
Une lecture des élections présidentielles au prisme de la pensée complexe : du déni de complexité à la crise démocratique <i>par Pascal Roggero, avril 2022</i>	113
Sortir de la vision instrumentale et réductionniste des RH, pour aller vers la gestion des personnes <i>par Nadia Lazzari Dodeler et Marie-Noëlle Albert, mai 2022</i>	121
La pensée complexe en santé - complexité, complexe santé <i>par Sébastien Abad, juin 2022</i>	129
Une idée de la « Fraternité » <i>par Jérémi Sawage, juillet-septembre 2022</i> . 139	
L'équipe Reliance en Complexité	145

L'affaire Dentexia, anatomie d'un scandale

par Abdel Aouacheria, avril 2021¹

J'ai d'abord songé à intituler cet édito « *autopsie du premier scandale sanitaire de masse dans le secteur dentaire français* », avant de me demander si le terme « anatomie » n'était pas plus approprié, puisque l'affaire dont il est question n'est toujours pas classée (voir la récente Une de L'Humanité et l'article correspondant, Fache, 2021). De quoi s'agit-il ? Du scandale Dentexia, du nom de la chaîne de centres dentaires éponyme dont nous venons de fêter le triste anniversaire des 5 ans de la liquidation. Ces cabinets *low-cost* ont escroqué et mutilé des milliers de patients entre 2012 et 2016. Quatre mois avant leur fermeture, j'informais le défenseur des droits (Jacques Toubon) qu'une catastrophe était sur le point de se produire et déposais une saisine au nom du Collectif contre Dentexia (ou Collectif des Sans-Dents²), que je venais de fonder. Les années qui suivirent, au cours desquelles mon rôle allait passer de lanceur d'alerte à *whistleblower*³, ont représenté pour moi un champ d'application concret de la pensée complexe. C'est ce dont je voudrais témoigner ici, en passant en revue les différents volets du scandale qui, une fois seulement qu'on les aura tissés ensemble⁴, pourront lui donner corps dans sa construction systémique.

¹ Depuis ce scandale, Abdel Aouacheria a, entre autres choses, participé au tournage de l'émission *Cash Investigation* sur les fraudes à la sécurité sociale, diffusée sur France 2 le 8 décembre dernier.

² Reprenant la saillie attribuée au Président François Hollande et relayée par son ex-compagne Valérie Trierweiler.

³ Le lanceur d'alerte vise à rendre public un risque afin de le faire connaître, le *whistleblower* (« celui qui donne un coup de sifflet ») cherche à faire stopper l'activité d'un acteur tiers, d'un système ou d'une loi qu'il juge contraire à l'intérêt général. Le second terme est souvent traduit (à tort) par le premier, alors que les deux termes ne revêtent pas le même sens (voir Chateauraynaud, 2013).

⁴ « *Quand je parle de complexité, je me réfère au sens latin du mot *complexus*, ce qui est tissé ensemble. Les constituants sont différents, mais il faut voir comme dans une tapisserie la figure d'ensemble.* » (Morin, 1995, p. 110).

« La meilleure dent, c'est l'implant ! »¹

Bien que son ferment soit vraisemblablement plus ancien (Cyran, 2021), le point de départ de l'affaire est législatif et correspond à la promulgation en 2009 de la loi HPST (ou « loi Bachelot »). Au motif de moderniser et de rationaliser l'offre de soins, c'est un nouveau paysage sanitaire qui voit le jour avec la possibilité d'ouvrir des centres de santé de type association loi 1901 à but non-lucratif. L'idée sous-jacente est vertueuse : définir des établissements aux statuts variables, permettant l'accès de tous à des soins de qualité, avec une forme associative censée garantir que les bénéfices ne soient pas redistribués à des actionnaires (pour éviter tout risque de marchandisation de la santé). Or, les effets de la loi HPST sont mal anticipés et, selon un principe bien connu d'écologie de l'action², c'est tout l'inverse qui se produira lorsque Pascal Steichen, un manager condamné par le passé à douze ans d'interdiction de gestion, décidera de fonder Dentexia. Cette chaîne associative, dont les bas coûts dissuadent les patients de recourir au tourisme dentaire, s'avère être une entreprise commerciale déguisée : les centres n'ouvrent pas le mercredi après-midi pour éviter de soigner les enfants, les traitements conservateurs (détartrage, traitement des caries, par exemples) ne sont pas dispensés (car peu rentables) et les équipes sont soumises à des cadences infernales pour couronner et remplacer des dents. Parallèlement, Steichen n'a de cesse d'échafauder des montages toujours plus sophistiqués (via des sociétés de conseil, de formation, ou de fourniture et de matériel) pour faire sortir la manne d'argent des caisses de l'association.

« Une pyramide de Ponzi à la Madoff »

Au niveau financier, les centres Dentexia érigent, en ticket d'entrée, le paiement intégral par avance des soins dentaires et, pour les moins fortunés, des contrats de crédits sont proposés dans

1 Devise de Pascal Steichen, fondateur de Dentexia.

2 « *Sitôt initiée dans un milieu donné, toute action entre dans un jeu d'inter-réactions qui en modifie, détournent, voire inversent le cours : elle échappe ainsi à la volonté de son auteur.* » (Morin, 2001, p. 245)

l'enceinte même des cabinets. Le train de vie de Pascal Steichen¹ devient rapidement fastueux, les plans de traitement s'avèrent plus longs et coûteux que prévu et les apports des nouveaux patients ne servent bientôt plus qu'à terminer les soins des précédents. Dentexia, piégée par la spirale de la « cavalerie », finira par s'effondrer en laissant un passif de plus de 20M€. Il est frappant de constater ici comment la marchandisation de la médecine dentaire est allée de pair avec une intervention des pouvoirs publics (via la loi Bachelot) plutôt qu'avec une logique purement néolibérale, illustrant les relations dialogiques existant entre mercantilisation et étatisation qui ne doivent pas forcément être appréhendées comme des opposés.

« Sans-Dents, mais pas sans voix »²

Il va sans dire que l'annonce de la liquidation de Dentexia préfigurait une catastrophe sanitaire, la fermeture des centres dentaires laissant au milieu du gué plusieurs milliers de patients engagés dans des plans de traitements non-finalisés. Or, cette patientèle se retrouvait dos au mur car, ayant payé ses soins par avance, ne pouvait déboursier ou emprunter à nouveau. À la fois les victimes, les tutelles de santé et les professionnels faisaient face à une situation inédite, provoquant un blocage. La situation n'a pu être débloquée que grâce à l'intelligence collective et stratégique des victimes (illustrant les potentialités positives de toute crise), qui se sont auto-organisées pour obtenir du Ministère de la Santé le versement d'une aide de plusieurs millions d'euros pour la reprise de leurs travaux dentaires. Malgré ce succès, le bilan est en demi-teinte car des patients en souffrance sont toujours en attente de soins.

Outre des problématiques de vide assurantiel et juridique, l'affaire Dentexia se caractérise également par un important volet pénal. Suite au dépôt de plus de 1500 plaintes auprès du TGI de Paris, une instruction judiciaire a été diligentée. De nombreuses victimes partagent le sentiment d'avoir été réifiées, dégradées en

¹ Train de vie dénoncé dans un rapport cinglant de l'Inspection Générale des Affaires Sociales (2016-075R) auquel nous avons contribué.

² Slogan du Collectif contre Dentexia.

objets au lieu d'être considérées comme des sujets de soins. D'où la nécessité d'un procès pénal afin de les aider à guérir de leurs blessures, tout autant physiques que psychologiques, et à être restaurées dans leur dignité.

« La rationalisation appliquée à l'humain est irrationnelle »

Pour conclure, le scandale Dentexia est une hyperbole, l'empreinte d'une manière d'habiter le secteur dentaire, où certains individus peu scrupuleux peuvent faire du profit en dévoyant la loi. À l'heure d'une médecine à plusieurs vitesses, il paraît inévitable de mieux penser les garde-fous et les leviers de contrôles, ainsi que les dispositifs d'ouverture, de fermeture et de sanctions. Il semble, par ailleurs, souhaitable de corriger les relations asymétriques existant entre le patient et l'ensemble des protagonistes qu'il peut rencontrer le long de son parcours de soin ou en cas de litige. Même pour la dichotomie la plus flagrante, entre soignant et soigné, des relations d'interdépendance et des analogies sont identifiables. Le patient est plus que son mal et le soin dispensé par le praticien ne se limite bien souvent pas à l'acte¹. L'un et l'autre ne sont pas interchangeable, mais le fruit de traits singuliers d'histoires de vie. Une reconnaissance réciproque et un dialogue peuvent s'instaurer, prémices d'une alliance thérapeutique. Le malade peut instruire le praticien sur sa pathologie² tandis que ce dernier gagne à être formé pour gérer la dimension humaine de son métier. Des relations d'interdépendance s'exercent également entre patients, pouvoirs publics et acteurs de santé : mal soigner coûte sans doute autant d'argent à la collectivité que ne pas soigner du tout. Ce que révèle l'affaire Dentexia, c'est qu'il n'y a pas que le patient qui soit vulnérable, tout le secteur dentaire l'est, car tous les acteurs et

¹ Comme le soulignait la revue *The Lancet* en 1999 : « les patients ne sont pas des clones et les médecins ne sont pas des automates » (cité dans Morin, 2011, p. 291).

² « *Le malade lui-même a un savoir qui peut être obscurci dans nombre de cas, mais il peut aussi être lucide sur lui-même, sur ses propres maux, sur l'évolution qu'il subit. Comme l'enseigne l'ethnométhodologie, chaque patient dispose d'une expérience de vie, d'un savoir qu'il s'agit d'activer.* » (Morin, 2011, p. 307).

éléments du système de soins ont leurs propres vulnérabilités. L'application d'un canevas tel que celui de l'éthique du *care* pourrait être utile en ce qu'il permet de réfléchir sur la vulnérabilité de manière transversale.

Références

Chateauraynaud F. (2013), « Lanceur d'alerte », dans *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, GIS Démocratie et Participation.

Cyran O. (2021), *Sur les dents. Ce qu'elles disent de nous et de la guerre sociale*, La Découverte.

Fache A. (2021), « Scandale Dentexia : cinq ans après, le calvaire sans fin des 'sans-dents' », *L'Humanité*, 13 Avril 2021, pp. 4-6.

Morin E. (1995). « La stratégie de reliance pour l'intelligence de la complexité », *Revue Internationale de Systémique*, vol. 9, n° 2, pp. 105-112.

Morin E. (2001), *La Méthode, tome 5 : l'humanité de l'humanité*, Seuil.

Morin E. (2011), *La Voie. Pour l'avenir de l'humanité*, Fayard.

La touche d'humour

Sans-Dents mais pas sans voix.



Maquette pour une affiche déployée à Paris (Place du Trocadéro) le lundi 9 mai 2016 à l'occasion d'une manifestation des "Sans-Dents" (Collectif contre Dentexia). Dent dessinée par Véra Krikhoff.

STRUCTURES ÉDITORIALES DU GROUPE L'HARMATTAN

L'HARMATTAN ITALIE
Via degli Artisti, 15
10124 Torino
harmattan.italia@gmail.com

L'HARMATTAN HONGRIE
Kossuth l. u. 14-16.
1053 Budapest
harmattan@harmattan.hu

L'HARMATTAN SÉNÉGAL
10 VDN en face Mermoz
BP 45034 Dakar-Fann
senharmattan@gmail.com

L'HARMATTAN CONGO
219, avenue Nelson Mandela
BP 2874 Brazzaville
harmattan.congo@yahoo.fr

L'HARMATTAN CAMEROUN
TSINGA/FECAFOOT
BP 11486 Yaoundé
inkoukam@gmail.com

L'HARMATTAN MALI
ACI 2000 - Immeuble Mgr Jean Marie Cisse
Bureau 10
BP 145 Bamako-Mali
mali@harmattan.fr

L'HARMATTAN BURKINA FASO
Achille Somé – tengnule@hotmail.fr

L'HARMATTAN TOGO
Djidjole – Lomé
Maison Amela
face EPP BATOME
ddamela@aol.com

L'HARMATTAN GUINÉE
Almamy, rue KA 028 OKB Agency
BP 3470 Conakry
harmattanguinee@yahoo.fr

L'HARMATTAN RDC
185, avenue Nyangwe
Commune de Lingwala – Kinshasa
matangilamusadila@yahoo.fr

L'HARMATTAN CÔTE D'IVOIRE
Résidence Karl – Cité des Arts
Abidjan-Cocody
03 BP 1588 Abidjan
espace_harmattan.ci@hotmail.fr

NOS LIBRAIRIES EN FRANCE

LIBRAIRIE INTERNATIONALE
16, rue des Écoles
75005 Paris
librairie.internationale@harmattan.fr
01 40 46 79 11
www.librairieharmattan.com

LIBRAIRIE DES SAVOIRS
21, rue des Écoles
75005 Paris
librairie.sh@harmattan.fr
01 46 34 13 71
www.librairieharmattansh.com

LIBRAIRIE LE LUCERNAIRE
53, rue Notre-Dame-des-Champs
75006 Paris
librairie@lucernaire.fr
01 42 22 67 13